

Chères Portifontaines, chers Portifontains,

Je souhaite vous informer des derniers échanges intervenus avec Île-de-France Mobilités concernant la desserte ferroviaire de notre commune et plus particulièrement la mise en place des arrêts des trains semi-directs TER Bourgogne–Franche-Comté en gare de Fontaine-le-Port.

Depuis plusieurs années, la commune, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, agit afin d'obtenir l'arrêt de certains TER dans notre gare. Des travaux d'adaptation des quais ont notamment été réalisés pour permettre l'accueil de ces trains.

Un accord de principe avait été obtenu pour la création de quatre arrêts :

- deux trains le matin avec des arrivées à Paris Gare de Lyon à 6h47 et 8h47 ;
- deux trains le soir au départ de Paris Gare de Lyon à 17h13 et 19h13.

À ce jour, la mise en œuvre des arrêts du soir ne pourra malheureusement pas intervenir à court terme en raison des niveaux de fréquentation observés et des contraintes d'exploitation actuelles.

Concernant les trains du matin, la Région Bourgogne–Franche-Comté doit prochainement réaliser des comptages complémentaires afin de poursuivre l'étude de faisabilité. De nouveaux échanges sont programmés dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, les difficultés rencontrées ces derniers mois sur le matériel roulant TER ont fortement perturbé l'organisation des circulations semi-directes. La situation s'est toutefois progressivement améliorée depuis la mi-mars, avec un retour à un plan de transport quasiment nominal.

Je reste pleinement mobilisé sur ce dossier essentiel pour les déplacements quotidiens des habitants de Fontaine-le-Port et continuerai à défendre activement l'amélioration de notre desserte ferroviaire auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

Bien cordialement,

Le Maire de Fontaine-le-Port

Nicolas CEDILLE